

Adresse du juge de paix et des assesseurs de la commune de Florensac (Hérault), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du juge de paix et des assesseurs de la commune de Florensac (Hérault), lors de la séance du 13 brumaire an III (3 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 347-348;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21528_t1_0347_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

les pièges que lui tendoient les dominateurs, les fripons, les intrigans, qui craignant le retour du règne de la justice, et la punition due à leurs forfaits, s'efforçoient de lui présenter la satisfaction générale comme un mouvement de l'aristocratie, du modérantisme et des ennemis du peuple, de ce qu'elle a su relever l'opinion publique comprimée et donner à la presse cette latitude qui fait la garantie des états libres, de ce qu'elle a su enfin tranquilliser l'honnête homme, dont les vertus étoient un titre de proscription sous le règne des triumvirs.

Législateurs, dit ce conseil général, le calme, la sérénité ont pris la place de la terreur; la vertu, la justice, la probité, celle du crime et de l'intrigue; l'égalité, la liberté, celle de la tyrannie et de l'oppression. La vertu n'est plus un vain mot, sa pratique n'est plus une chimère.

Ensuite il témoigne sa satisfaction de ce que les satellites des despotes coalisés ont entièrement évacué le sol de la liberté; puis il exprime ses sentimens d'indignation sur l'attentat dirigé contre la représentation nationale en la personne de Tallien; il invite la Convention à poursuivre la main sacrilège qui l'a frappé.

Il demande ensuite le maintien du gouvernement révolutionnaire dans toute son énergie; qu'il fasse trembler, dit-il, les traitres et les conspirateurs; qu'il rassure les vrais républicains.

Enfin il termine par dire: « Pères du peuple, continuez vos sublimes travaux; continuez à montrer cette mâle énergie que vous avez déployés dans toutes les circonstances périlleuses; restez fermes au poste où le peuple français vous a placés; vous serez toujours son point de ralliement; il ne reconnoitra jamais d'autre autorité que la vôtre, et il la soutiendra jusqu'à l'extinction de son existence (38).

y

[Le comité révolutionnaire du district de Bar-sur-Ornain à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III] (39)

Liberté, Égalité, fraternité.

Législateurs

Le comité Révolutionnaire du district de Bar-sur-Ornin vient vous offrir le tribut de reconnaissance que la République entière doit à votre fermeté, à vos travaux. Vous venez de déployer les grands principes qui feront le bonheur des français. En bannissant le système de terreur que des intrigans, des meneurs, répandoient avec fureur, pour y substituer le règne de la justice, des vertus et des loix, vous avez ramené le calme dans des milliers d'ames pures et patriotes.

(38) Bull., 20 brum.

(39) C 323, pl. 1389, p. 19. Bull., 20 brum.

Législateurs, tandis que les deffenseurs de la patrie culbutent au dehors les satellites des tyrans, vous terrassez au dedans les factieux, les ambitieux, les hommes de sang.

Vous avez juré de demeurer à votre poste jusqu'à ce que la révolution sera consommée, jusqu'à ce que la république donnant la loi à tous ses ennemis, pourra jouir d'une paix solide et durable, nous applaudissons à votre courage, nous adhérons à votre adresse aux français, nous jurons d'en faire exécuter les principes.

Pour nous, Législateurs, nos efforts seront sans cesse dirigés pour arreter les projets de tous les malveillans; nous saurons nous défier de ceux qui depuis le 9 thermidor furent si inquiets et si facheux.

Le comité se félicite, avec tous les bons citoyens, d'avoir eû dans ce département le représentant du peuple, l'impartial Charles Delacroix, qui a raméné dans ces contrées le calme, la paix et l'union qui sembloient en être banni depuis quelques temps.

Salut et fraternité.

MICHAUD, président et 6 autres signatures.

z

[Le juge de paix et assesseurs de la commune de Florensac à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III] (40)

Égalité, Liberté ou la mort.

Représentans du peuple français

Quand par votre énergie vous avez foudroyé les derniers triumvirs qui osoient préméditer de s'asseoir sur les ruines du trône; quand vous avez substitué les principes de justice et des vertus aux systèmes odieux de terreur qu'osoient repandre des etres ambitieux et immoraux; il falloit bien s'attendre que ces hommes de sang prendroient tous les moyens pour repandre le desordre, la confusion et l'anarchie... O nature, tu frémis de produire dans la société ces esprits pervers qui ne comptant pour rien la prospérité de leur patrie, ont une tendance continuelle a s'enrichir par l'effet de la révolution en mettant à proffit toutes les circonstances.

Mais après la crise affreuse et le précipice épouvantable auxquels vous avez arraché le peuple français, il vous étoit réservé de mettre la dernière main à son bonheur; vertueux Pères du peuple, vous avez fait entendre votre voix rassurante a tous vos enfans chéris; en exprimant votre vœux et vos sentimens vous avez exprimé les leurs. Oui, Représentans, votre adresse au peuple français a embrasé nos ames, nos sentimens sont les vôtres, les larmes de joye ont coulé et ce cri general a retenti dans tous les coeurs: *Vive la Convention nationale!* Recevez nos actions de grace et continuez à bien

(40) C 323, pl. 1389, p. 21.

meriter de la patrie en restant à votre poste pour consolider à jamais par vos pénibles travaux le bonheur et la prospérité du peuple français.

Vive la République, Vive la Convention nationale.

DEJEAN, *juge de paix*
et 5 autres signatures.

a'

[*Le tribunal civil d'Alais [Alès] à la Convention nationale, s. d.*] (41)

Liberté, Égalité, Union.

Législateurs,

Les journées mémorables des 14 juillet, 10 août et 31 mai avoient fait passer le peuple français du gouvernement absolu des Rois, à la Constitution Républicaine, la plus démocratique qui aye jamais existé. La nuit du 9 au 10 thermidor était marquée par les plus grands scélérats que la Révolution aye vomi pour être le terme de tant de succès et le tombeau de la liberté; des triumvirs dégoutants du sang des représentants du peuple auroient livré la France aux horreurs d'une guerre civile qui l'eût précipitée dans les chaînes du plus affreux et du plus humiliant despotisme. Votre courage, Législateurs, votre seul courage, a détourné d'aussi sinistres présages. Vous avez senti que le moment étoit venu où il falloit sauver la République ou périr avec vos vertus. Vous avez fait parler la loi avec toute la force de son tonnerre, à ce cri majestueux et terrible, le Parisien toujours fidèle à la voix de la patrie a vû ou il fallait marcher et les conspirateurs terrassés ont senti tout le poids de la justice nationale.

Ayant ainsi surmonté le plus grand danger qui eût jusqu'alors menacé la République, vous avez porté vos regards sur le passé. Convaincus que des conspirations toujours renaissantes n'avoient fait de si grands progrès que parce que le gouvernement révolutionnaire avoit éprouvé par l'atroce influence des conspirateurs, la plus fausse et la plus barbare direction, vous vous êtes empressés d'en remonter les ressorts, une suite de nouvelles loix basées sur une justice sévère et exacte, monuments d'une raison éclairée par l'expérience, empêcheront désormais que les précédents décrets ne servent de prétexte à la tyrannie. Les continuateurs de Robespierre, si quelques uns peuvent échapper à l'oeil vigilant des peres du peuple, seront impuissants pour étouffer les principes éternels de la déclaration des droits.

Non, Législateurs, le vaisseau de l'état ne peut plus périr; la sublime exposition des principes que renferme votre adresse du 18 vendémiaire, les engagements sacrés que vous y

prenés avec le peuple que vous représentés avec tant de gloire, les sentiments profonds de reconnaissance et d'amour qu'elle a produit dans les coeurs des Français, ont resserré plus fortement que jamais les liens moraux et politiques qui les ont toujours attachés à la Convention nationale. Jamais voeu national ne fut si universellement et si énergiquement prononcé que celui qui vous fait un devoir de rester à votre poste jusqu'au triomphe plein et entier de la cause de la liberté et de l'égalité.

Tels sont citoyens Représentants, et tels ont toujours été les sentiments, les principes et le voeu des membres composant le tribunal civil d'Alais. Recevés leur serment d'y être fidèles jusqu'à la mort.

VOURTELLE, *président*, ABERLENC,
commissaire national et 3 autres signatures.

b'

[*Le comité révolutionnaire d'Alençon à la Convention nationale, s. d.*] (42)

Liberté, Égalité ou la Mort.

Citoyens Représentants,

Le jour mémorable où vous arrachâtes des mains des triumvirs la liberté ensanglantée, tous les français vous proclamèrent les libérateurs de la patrie : ce titre étoit dû à votre courage, celui de Pères du peuple étoit réservé à la sagesse, à la fermeté que vous avez déployée, à consolider son salut. En vain le crime audacieux a-t-il voulu un moment élever une lutte hypocrite contre la Représentation nationale et faire survivre la tyrannie à la chute des tyrans. Vous avez parlé et tous les masques sont tombés à votre voix qui a signalé avec énergie les ambitieux perfides, les dilapidateurs déhontés, les intrigans immoraux, caméléons politiques dont la conduite et les opinions changent comme les evenemens.

Législateurs, conservez l'attitude majestueuse que vous avez prise, et la justice, cet épouvantail du vice, recouvrera ses droits, et la vertu aura encore ses autels. Nous en avons pour garans les principes développés dans votre adresse au peuple français. Sa lecture a fait succéder à l'idée de nos désastres passés l'idée qu'il est redescendu parmi nous du bonheur et du bonheur causé par vous. Elle a produit sur tous les coeurs, ulcérés par les plaies que leur ont fait les factions, l'effet d'un baume salutaire qui rafraichit et cicatrise les blessures qu'il approche.

Législateurs, au milieu des transports de reconnaissance qui nous animent, notre premier besoin est d'épancher nos sentimens dans votre sein et de renouveler l'expression de notre dévouement et de notre respect pour la

(41) C 323, pl. 1389, p. 24.

(42) C 323, pl. 1389, p. 25.